



---

## Korea Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2022

---

### Résumé exécutif

Le nombre de navires actifs en 2021 était de 5 pour la pêche à la palangre et de 2 pour la pêche à la senne. Avec cette capacité de pêche, la pêcherie palangrière coréenne de thon a capturé 1 016 tonnes en 2021, soit 66% de moins qu'en 2020. L'effort de pêche en 2020 était de 4 981 000 hameçons. La moyenne des efforts de pêche sur 5 années récentes (2016-2020) était de 5 851 mille hameçons et se répartissait dans les zones tropicales occidentales autour de 0-20°S ainsi que dans les zones occidentales et orientales autour de 20°S-40°S. Depuis 2015, certains navires se sont déplacés vers la zone tropicale occidentale entre 5°N-10°S pour pêcher le thon obèse et l'albacore. En 2020, les palangriers coréens se sont à nouveau déplacés vers l'est de l'océan Indien pour exploiter le thon rouge du sud. La pêche coréenne au thon à la senne coulissante dans l'océan Indien a enregistré 13 877 tonnes en 2020. En 2020, 2 navires de la pêcherie coréenne de thon à la senne coulissante ont opéré principalement dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 10°N-10°S. L'effort de pêche en 2020 était de 610 calées, réparties principalement dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 40°E-70°E. En 2020, les observateurs scientifiques nationaux pour la pêche à la palangre n'ont pas été envoyés à bord pour mettre en œuvre le programme d'observation en raison de la propagation mondiale du COVID-19. En ce qui concerne la pêche à la senne coulissante, des observateurs scientifiques régionaux ont été envoyés à bord.